

Barenton-Bugny, le 16 juillet 2024

NOTICE D'INFORMATION
Séjour raquettes à Métabief du 25 janvier au 1^{er} février 2025
METABIEF (25370)
N° FR015818

Cher(e)s adhérent(e)s,

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne vous propose un séjour raquettes dans le Jura du samedi 25 janvier au samedi 1^{er} février 2025. Ce séjour est ouvert aux adhérent(e)s FFRandonnée titulaires d'une licence en cours de validité (attention : Pensez à renouveler votre licence pour la saison 2024-2025).

Nombre de participants: 52 au minimum - 60 maximum

Les inscriptions seront prises en compte par ordre de réception.

PROGRAMME

Voir le programme détaillé « Programme raquette CDRPA 2025 »

HEBERGEMENT

L'hébergement se fera au Village de Vacances VTF** «le Bief Rouge»

12 rue du Village 25370 METABIEF

Tél. : 03 81 49 07 08 - mail : vtfmetabief@vtf-vacances.com

Site internet : https://www.vtf-vacances.com/fr_FR/winter/village-vacances/doubs/metabief/le-bief-rouge

Au creux de ses vallons secrets, le Jura vous berce entre rivières étincelantes, lacs majestueux et espaces naturels préservés. Réputé dans tout l'hexagone pour ses vins, ses charcuteries et ses fromages (Comté, Morbier, Bleu de Gex, ...), le Jura est aussi une terre d'aventure qui accueille une neige si pure qui recouvre subtilement les paysages de montagne de ce massif souvent méconnu. On peut découvrir des villes et des villages de caractère, de charmantes cités, parfois fortifiées, de nombreuses cascades comme celle du hérisson, ou encore La Bresse du Jura qui se caractérise par ses nombreux étangs, ses maisons typiquement bressanes et sa gastronomie si particulière. Dès les premières neiges, le Jura devient un terrain de jeu grandeur nature où l'on peut profiter des multiples activités de glisse en tous genres. Ici, les pratiques comme le ski de fond, le ski de randonnée et les balades en raquettes prennent tout leur sens, dans une nature sublime qui ne demande qu'à être explorée.

À 1000 m d'altitude, en plein cœur du village de Métabief, à moins de 800 m du premier télésiège, le village de vacances VTF Le Bief Rouge, nom emprunté au ruisseau qui traverse Métabief, ouvre grand le champ aux aventures de l'hiver.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **800 €** par personne, en pension complète, en chambre double.

Supplément pour chambre individuelle : **154.00€ par personne** pour le séjour

(Nombre limité - selon disponibilité).

Ce prix comprend :

- L'hébergement sur la base de 2 personnes par chambre : lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni, ménage assuré et ligne de toilette changé 1 fois dans le séjour.
- La pension complète, du dîner du samedi 25 janvier 2025 au petit-déjeuner du samedi 1^{er} février 2025.
 - boisson à table, vin, eau et café au déjeuner
 - au moins 1 dîner régional au cours du séjour
- les repas à l'extérieur prévus au programme
- Les prestations prévues au programme (droits d'entrée, visite...)
- Le matériel raquettes

Comité départemental de l'Aisne

1 chemin du pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Tél. 03 23 79 09 35 – e-mail : aisne@ffrandonnee.fr - site : www.aisne-rando.com

Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64 rue du Dessous des Berges 75013 PARIS n°IM075100382

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

- La taxe de séjour
- Le guidage ou l'accompagnement des excursions prévues
- 3 demi-journées raquettes (ou randonnées) accompagnées.
- 2 journées raquettes (ou randonnées) accompagnées
- Les pourboires aux différents accompagnateurs
- Les animations et activités du village
- Le transport au départ de Saint-Quentin, via les péages de Laon et de Reims jusqu'au village vacances de Métabief aller-retour en autocar climatisé.
- La contribution à l'extension d'immatriculation tourisme fédérale
- Les frais de dossier

Ce prix ne comprend pas :

- Les déjeuners des samedis 25 janvier et 1^{er} février 2025 (premier et dernier jour)
- Le supplément chambre individuelle (selon disponibilité, 154.00€ pour le séjour)
- Les dépenses personnelles
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Inscriptions avant le 15 août 2024 en retournant le bulletin d'inscription dûment complété accompagné de 3 chèques libellés à l'ordre du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne (CDRPA):

- **Un premier chèque de 265€/personne d'acompte (mis en banque au 15 août 2024)**
- **Un second chèque de 265€/personne (mis en banque au 1^{er} octobre 2024)**
- **Un troisième chèque de 270€/personne (ou de 424€ si supplément chambre individuelle) pour solde (mis en banque au 15 novembre 2024)**

Ces documents devront être retournés au :

Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Aisne
1 Chemin du Pont de la Planche
02000 BARENTON-BUGNY

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous avez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi (**un bulletin par personne**)

Attention : aucune assurance facultative ne pourra être souscrite à posteriori. Règlement au moment de l'inscription. Chèque à faire à part, à l'ordre du Comité de Randonnée de l'Aisne.

FRAIS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

En fonction de la date d'annulation, les indemnités forfaitaires suivantes seront retenues :

- Plus de 75 jours avant le début du séjour : 15% du montant total dû
- Entre 75 et 30 jours avant le début du séjour : 30 % du montant total dû
- Entre 29 et 15 jours avant le début du séjour : 50 % du montant total dû
- Moins de 15 jours avant le début du séjour : 100 % du montant total dû

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence du Comité de l'Aisne ou sur le site du Comité : <http://www.aisne-rando.com> (rubrique « séjours et voyages »)